



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
la structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme Lorraine  
sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Lorraine (UDL)

CNRS



Mars 2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**

---



# Fédération

**Nom de la fédération :** Maison des Sciences de l'Homme Lorraine

**Label demandé :** Renouvellement

**N° si renouvellement :** Unité de Service et de Recherche 3261

**Nom du directeur :** M. Gerhard HEINZMANN

## Membres du comité d'experts

**Président :**

M. Jean-Michel RODDAZ, Bordeaux

**Experts :**

M. Olivier DESRICARD, Genève, Suisse

M. Pierre GUIBENTIF, Lisbonne, Portugal

## Représentants présents lors de la visite

**Délégué scientifique représentant de l'AERES :**

M. Denis VARASCHIN

**Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :**

Mme Anna KRASTEVA, Sofia, Bulgarie (représentante du réseau des MSH)

M. Pierre ARCHAMBAULT (université de Lorraine)

M. Philippe BURG (université de Lorraine)

M. Pierre MUTZENHARDT (université de Lorraine)

M. Mathieu PETRISSANS (université de Lorraine)

M. Philippe PIERI, CNRS



# Rapport

## 1 • Introduction

Le comité d'experts remercie le directeur et l'ensemble des personnels de la Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (MSHL), les chercheurs et les enseignants-chercheurs de l'université de Lorraine (UDL), ainsi que les responsables des tutelles (UDL et CNRS) et des collectivités publiques pour l'accueil qui lui a été réservé et la qualité des discussions, dans un contexte de confiance réciproque, tout au long des deux jours de sa visite qui s'est déroulée les 6 et 7 mars 2012.

- Déroulement de l'évaluation :

L'agenda des travaux avait été soigneusement préparé, en relation avec la direction de la structure. Il a été parfaitement respecté et les différentes entrevues programmées se sont déroulées dans les meilleures conditions, permettant d'éclairer au mieux le comité d'experts.

Le comité se félicite notamment du taux de présence important des différents personnels concernés ; cette mobilisation constitue sans doute le meilleur témoignage de l'intérêt porté au devenir de cette jeune institution. Même si la visite n'a pu s'effectuer que sur un seul des deux sites, celui de Nancy, le comité d'experts a été en mesure de rencontrer l'ensemble des composantes de la MSHL : directeur, directeur-adjoint messin, vice-présidents des conseils scientifiques des établissements constitutifs de l'université de Lorraine, représentant du CNRS, directeurs de laboratoires et d'axes de recherche, étudiants, personnels administratifs.

Il était particulièrement important d'entendre les responsables du conseil régional de Lorraine puisque l'activité de la structure dépend largement (pour plus de la moitié des financements) des crédits alloués au titre du Contrat de plan Etat-Région (CPER). Le comité d'experts regrette toutefois de n'avoir pu rencontrer les décideurs politiques, dans la mesure où ce sont eux qui déterminent la politique de recherche de la Région ; les représentants de l'administration ne pouvant prendre aucun engagement, il était difficile d'avoir une perspective claire sur une partie des moyens dont la MSHL pourra, à l'avenir, bénéficier. Certes, on peut penser que la mise en place de l'université de Lorraine aidera à clarifier les choses et que c'est à ce niveau que les discussions avec les collectivités publiques seront menées, mais les incertitudes concernant la présidence de la nouvelle université au moment de la visite du comité n'ont pas permis d'obtenir de plus solides assurances.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

La MSHL appartient à la deuxième génération des Maisons des Sciences de l'Homme et, parmi celles-ci, elle compte parmi les plus récentes, puisqu'elle a été créée en 2007. Cette date correspond à un moment important des relations entre les différentes universités et école lorraines puisqu'elle est aussi celle de l'organisation du premier Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Ce processus arrive aujourd'hui à son terme avec la mise en place du grand établissement de Lorraine qui a regroupé les trois universités et l'école polytechnique de Lorraine. On peut donc considérer que la MSHL a, à son niveau, celui des sciences humaines et sociales (SHS), joué un rôle pionnier dans le rapprochement des deux sites de Nancy et de Metz, en anticipant sur le processus de fusion. Cela ne pouvait se réaliser aisément et la MSHL a affronté les obstacles et les contraintes liées à la bipolarisation, à une histoire différente et parfois divergente, à des pratiques de fonctionnement et de gestion diverses, quand elles n'étaient pas contraires. Elle est donc le reflet d'une situation plus générale, mais cet état de fait peut être aussi un atout au moment de son insertion dans la nouvelle organisation universitaire ; la définition de la place de la MSHL au sein de la nouvelle université constitue donc un enjeu essentiel pour son avenir.



L'un des objectifs de la création de la MSHL était de structurer un dispositif de recherche éclaté, comme c'est souvent le cas dans le domaine des sciences humaines et sociales. Paradoxalement, l'existence des deux sites a permis de rassembler autour de Metz et de Nancy l'ensemble des chercheurs et des équipes de ce domaine de la recherche en Lorraine et cela a incontestablement permis de gagner en lisibilité. Mais, d'une manière générale, la dispersion demeure et il reste beaucoup à faire, d'autant que la jeunesse de la structure ne permet pas encore de mesurer tous les effets du processus en marche. Le comité d'experts ne peut, sur ce point, que demeurer réservé, d'autant que l'idée de l'unicité de site pour la MSHL est loin d'avoir gagné les cœurs et qu'elle présente actuellement plus d'inconvénients que d'avantages. Sans doute permettrait-elle d'abolir les disparités d'encadrement en personnels et de capacités d'accueil entre les deux sites. Il est vrai qu'à l'heure actuelle, le site de Nancy bénéficie d'un réel avantage : la localisation de la MSHL dans les locaux spacieux, lumineux et très confortables du bel immeuble Pont-à-Mousson/Saint-Gobain, siège de l'ancienne université de Nancy, constitue un attrait de poids. L'antenne de Metz devrait cependant pouvoir disposer à moyen terme de nouveaux locaux dans le bâtiment de l'école d'ingénieurs en cours de réhabilitation, mais les incertitudes concernant les échéances des travaux et les surfaces qui lui seraient allouées demeurent.

Ces contraintes concernant les finances mais aussi les espaces d'accueil ont conduit la MSHL, dès l'origine, à faire des choix et à retenir des options quant à sa politique et à ses objectifs scientifiques. Ainsi, la MSHL ne s'est pas voulue un centre d'accueil et d'hébergement des équipes de recherche, mais une institution autorisant les rencontres et développant des projets spécifiques pluridisciplinaires et émergents dotés de financements incitatifs.

Cette action s'est organisée dans le cadre d'un programme scientifique aujourd'hui développé autour de six axes :

- axe 1 : Frontières, territoires et échanges
- axe 2 : Langues, textes et documents
- axe 3 : Institution, innovation, changement
- axe 4 : Mémoire et culture
- axe 5 : Santé, qualité de vie, handicap
- axe 6 : Sciences et cognition

- **Equipe de Direction :**

La conséquence de ces choix, liés aussi à l'histoire des deux sites universitaires, a été la mise en place d'une direction bicéphale : il pouvait difficilement en être autrement. Il serait souhaitable que le principe de l'alternance au poste de directeur soit effectif, mais la règle ne peut être systématique et son application doit demeurer flexible dans l'intérêt de l'institution. Il en va de même pour le secrétariat général, dont le comité a pu mesurer l'efficacité et la forte présence sur le site de Nancy. Il est certain que l'efficacité de l'organisation administrative et la qualité de la logistique sur ce site doivent beaucoup aux compétences et au dynamisme de la secrétaire générale qui joue un grand rôle dans l'animation de la structure. Il est souhaitable que ce système ait son pendant à Metz, ce qui implique la mise en place de moyens correspondants, ce qu'il a été impossible de constater. De toute évidence, pour le comité, la situation est plus fragile à Metz, et l'une des priorités de la structure, si l'idée des deux piliers est maintenue, doit être de corriger ces disparités.

Il ne faut pas non plus que le secrétariat général, qui constitue un élément de continuité et de stabilité de la structure, empiète sur les prérogatives de la direction ou se substitue à elle, ni qu'il soit amené, dans un souci de trop bien faire, à s'investir dans des tâches qui ne sont pas les siennes, comme celles d'un ingénieur d'axe (axe 6 par exemple).

La réputation scientifique du directeur actuel est incontestable ; attaché à ses recherches, il est également d'une grande disponibilité à l'égard de la MSHL et il perçoit parfaitement les enjeux. Mais son activité, comme celle de son collègue messin, au sein de la structure, est largement conditionnée par le contexte scientifique et administratif dans lequel ils évoluent. Ils peinent à imposer une ligne politique dans la mesure où les responsables d'axe et le conseil scientifique, qui effectuent par ailleurs un remarquable travail de prospective et d'évaluation, détiennent les clés de la programmation, quand ce n'est pas celle de la discussion avec les tutelles. Il est nécessaire de renforcer le rôle de la direction par le biais d'une plus étroite collaboration avec les porteurs d'axe et le conseil scientifique. Par ailleurs, la direction doit s'imposer comme la principale interlocutrice des tutelles.



- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

La MSHL emploie des personnels titulaires (7) et contractuels (5) dont le financement est pris sur le budget alloué par l'université de Lorraine, ce qui constitue un handicap puisque ces moyens sont soustraits des sommes consacrées à la recherche proprement dite. Une mutualisation des moyens des deux sites pourrait peut-être permettre de faire quelques économies sur le fonctionnement, mais elles seraient minimes dans la mesure où ces douze agents sont très sollicités par les chercheurs et ont actuellement du mal à répondre à toutes les demandes. C'est pourquoi le comité recommande que chacun intervienne dans son champ de compétences et que l'on ne soit pas tenté d'élargir leur domaine d'intervention. Par exemple, l'aide aux équipes est louable, mais le personnel de la MSHL ne peut être considéré comme un supplétif.

La MSHL s'est engagée dans une entreprise, sinon de restructuration, du moins de rassemblement des chercheurs du domaine SHS en Lorraine, et elle est devenue, à Metz comme à Nancy, un lieu de rencontre et d'échanges. Elle a donc permis de rendre plus visible le paysage de la recherche en SHS et a suscité l'adhésion. Le grand nombre d'équipes engagées dans ses activités, l'implication de la majorité des chercheurs dans les projets qu'elle soutient, constituent une particularité notable, voire exceptionnelle. De même, la majorité des disciplines du champ des SHS sont représentées dans les axes scientifiques, ce qui est une excellente chose et permet de développer la réflexion entre les différents champs disciplinaires dans la perspective de la constitution d'interfaces. Il paraît donc souhaitable que la MSHL puisse demeurer, au travers de ses appels d'offre, ouverte à tous. A cet égard, la forte assistance de chercheurs lors de la réunion organisée dans le cadre de la visite du comité d'experts a été appréciée comme un signe d'engagement et de dynamisme.



## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

La structure est jeune et sa mise en place est le résultat de nombreux efforts et de beaucoup de dévouement ; elle a cependant encore du mal à trouver un second souffle à un moment crucial de son évolution et de l'histoire de la ou des structures académiques qui la portent. Le contexte est d'autant moins facile que des incertitudes pèsent sur l'avenir de son financement : la Région, qui jusque-là a joué un rôle majeur du fait du désengagement de l'Etat, envisage de recentrer sa politique scientifique, ce qui aurait pour effet d'en exclure certains domaines des SHS. Par ailleurs, on ne sait rien du futur CPER dont la MSHL est fortement dépendante. Ces incertitudes sont accrues par le fait que la participation du CNRS est marginale, si on la compare à celle qu'il consent dans d'autres MSH du même type. Tout va donc reposer, dans les années qui viennent, sur la volonté de l'université de Lorraine. Celle-ci a, pour l'heure, d'autres dossiers à traiter d'urgence, mais les encouragements et les soutiens affichés des responsables scientifiques, nancéens ou messins, de l'institution en construction, constituent un signe positif.

L'un des objectifs de la MSHL était la structuration de la recherche dans le domaine des SHS ; les effets ne sont pas encore véritablement sensibles. Mais le pari était risqué et le projet original : faire de la MSHL une fédération de projets et non d'équipes. Le risque résidait dans l'implication réelle des équipes, et il est vrai que certaines jouent le jeu plus que d'autres, qui voient dans la structure d'abord un guichet supplémentaire. Comme l'a bien relevé un enseignant-chercheur, directeur d'équipe et responsable d'axe, la MSHL doit être « l'endroit où l'on peut faire ce que l'on ne fait pas dans les équipes ». La charte du réseau des Maisons des Sciences de l'Homme et le respect de ses principes, les « cinq I » (interdisciplinarité, international, interinstitutionnalité, implantation régionale, identité scientifique) auquel le conseil scientifique de la MSHL par l'intermédiaire de son président est très attaché, est une invitation forte à aller dans ce sens et l'interdisciplinarité doit être au cœur du projet scientifique.

Le souci de n'oublier personne a conduit à permettre au plus grand nombre d'accéder aux financements. Ce n'est pas toujours pertinent dans la mesure où le taux de projets sélectionnés est manifestement très élevé ; beaucoup de ces projets ne répondent pas vraiment au critère de la pluridisciplinarité et certains axes ne sont que l'addition de ce type de propositions qui relèvent en fait des équipes. La question n'est pas véritablement celle de la définition des axes, qui peut varier, mais celle du trop grand nombre de projets qui enlève toute lisibilité au projet scientifique de la structure. Un resserrement s'impose donc, de même que le principe de la non-pérennisation des axes, condition de l'émergence de nouvelles pistes de recherche et éventuellement de l'implication et de l'intégration de jeunes chercheurs. La MSHL doit se donner le temps d'évoluer en ce sens, et ce temps sera d'autant plus long qu'elle doit le faire avec des moyens limités.

- Points forts et opportunités :

La MSHL s'est engagée dans une entreprise de restructuration de la recherche en SHS en Lorraine, ce qui représente une lourde tâche. L'éparpillement était la règle et demeure une dominante. Mais la MSHL a déjà eu le mérite de rassembler sur ses deux sites l'essentiel des équipes et des chercheurs de la région et leur a permis de se rencontrer.

La MSHL joue un rôle d'incubateur pour préparer des projets plus ambitieux dans un cadre national ou international.

La MSHL a adopté la conception d'une « MSH organisée par projets », tirant parti de l'expérience des différents types de MSH recueillie par le Réseau national des MSH, conception en principe favorable au renouvellement des thématiques et de l'éventail des équipes impliquées.

Même si la tendance à la dispersion caractérise la politique scientifique, le soutien aux équipes les plus modestes est une réalité et une bonne chose. Et cela n'est pas nécessairement contradictoire avec une contraction du nombre des programmes et projets financés, dans la mesure où ce sont ces équipes qui s'impliquent et jouent le jeu de l'institution, comme dans l'axe 4.

La MSHL est aussi un endroit propice à une réflexion méthodologique largement interdisciplinaire ; à cet égard, les séminaires organisés dans le cadre de l'axe 2 sur la notion de corpus constituent un bon exemple.



Le conseil scientifique joue un rôle d'accompagnement essentiel et représente un atout. Il est d'abord le garant de la charte et du respect de la ligne fixée par celle-ci. Son travail d'évaluation sur les axes est essentiel et sa composition même lui permet de replacer la politique scientifique de la MSHL dans une vision prospective. Le travail qu'il effectue dans le cadre du « Pôle Homme et Société » mis en place par le conseil régional ne simplifie cependant pas la compréhension de la gouvernance de la MSHL et traduit un peu plus la dépendance de celle-ci par rapport à l'instance régionale ; mais, dans le contexte actuel, ce rôle est essentiel parce que le conseil scientifique est un interlocuteur crédible et reconnu. Et si, à l'avenir, comme il paraît souhaitable, la MSHL peut, grâce à la diversification de ses financements, développer une politique scientifique véritablement autonome, le conseil scientifique sera le meilleur garant de sa pertinence et de sa qualité.

La qualité de l'encadrement logistique, la disponibilité du personnel technique et administratif au service des chercheurs constituent un énorme atout. Le personnel est totalement impliqué dans le fonctionnement de la MSHL et dans l'aide à la préparation des projets. L'élan est, à Nancy notamment, donné par le secrétariat général, mais chacun est concerné par l'importance de sa tâche et l'intervention de l'équipe technique et administrative est notable à tous les niveaux de la réalisation du projet : préparation de l'appel à projet, aide à la présentation des dossiers, soutien à la recherche, valorisation de la recherche au moment de la publication. Le comité d'experts a particulièrement apprécié la cohésion de l'équipe, affichée lors de la présentation de ses différentes missions. Sans aucun doute, l'équipe technique et administrative est l'âme de la MSHL et contribue à faire de la structure une véritable communauté.

Le fort appui de la Région a été décisif dans la phase de démarrage de la MSHL.

- **Points faibles et risques :**

La dépendance par rapport à la Région dans le domaine du financement de la MSHL est notoire. La Région apporte plus de la moitié des financements, le reste provenant pour l'essentiel des universités. Le budget est en grande partie consacré aux salaires des contractuels. L'adéquation entre projet scientifique de la MSHL et les filières stratégiques de la région Lorraine peut se révéler délicate et faire peser un lourd handicap sur le développement de l'ensemble des champs disciplinaires concernés. Ces craintes sont justifiées puisque les 12 filières prioritaires qui pourraient, à l'avenir, servir de cadre à la politique scientifique régionale, excluent de fait, par exemple, les Humanités. Certains des financements du contrat ne passent d'ailleurs pas par la MSHL et vont directement à une équipe ; cela est une anomalie dans le dispositif.

Le caractère marginal du soutien du CNRS (aucune affectation de personnel, faible participation financière au titre du fonctionnement et des projets de recherche) constitue une préoccupation.

L'existence de deux sites ne simplifie pas les questions de gouvernance et crée des disparités. La co-direction peut constituer un handicap parce que les deux sites ont hérité de certaines pratiques, et qu'il est toujours difficile de trouver la parfaite complémentarité autorisant la meilleure répartition des rôles de chacun. Surtout, elle ne permet pas de renforcer l'impact de la direction qui demeure insuffisant dans le poids des décisions scientifiques. En interne, elle n'est pas un contrepois aux initiatives des responsables d'axes qui sont les véritables guides de la politique scientifique et elle a peu d'influence sur les travaux du conseil scientifique. Son rôle au sein du conseil d'orientation n'est pas particulièrement explicite. A l'extérieur (université de Lorraine, Région), elle est mal identifiée et peu visible.

La réflexion sur les notions d'interdisciplinarité ou de pluridisciplinarité varie selon les axes de recherche et la gouvernance de chacun des axes. Mais, s'il y a parfois des initiatives heureuses, comme celles que l'on a mentionnées à propos des axes 2 ou 4, ces notions apparaissent trop souvent comme des mots d'ordre ou des slogans qui trouvent peu d'application dans les faits et dans la réalisation des projets de recherche. A cet égard aussi, les liens entre les axes sont trop ténus, sans doute une des conséquences de l'hétérogénéité de leur fonctionnement, mais également parce que la volonté de mise en cohérence à l'intérieur de ces mêmes axes n'aboutit pas toujours. Certains axes (1 et 2 notamment) sont davantage la juxtaposition de projets que de véritables programmes inter ou pluridisciplinaires de recherche.



Comme le conseil scientifique dans la présentation générale, le comité d'experts a pointé l'atomisation de l'activité de recherche. Certes, il est toujours possible de discuter du nombre d'axes (il n'est pas nécessaire qu'il y ait une égalité parfaite entre les deux sites et ce nombre peut varier dans les deux sens), mais il y a une évidente dispersion des projets de recherche dont la pluridisciplinarité n'est pas évidente. Cette profusion nuit à la lisibilité du projet de l'établissement et se traduit aussi par la multiplication de colloques, séminaires, journées d'études au détriment de la production d'ouvrages originaux.

La relation équipes de recherche/MSHL demeure ambiguë. Tout le monde ne joue pas véritablement le jeu : pour certains, la structure est à la fois une aubaine, une opportunité et, en tout état de cause, un guichet supplémentaire. Les services de la MSHL sont souvent utilisés par les équipes, ce qui est une bonne chose, mais le retour ne se fait pas puisque d'aucuns considèrent que ce sont les équipes qui doivent assurer la valorisation des projets et donc en bénéficier. Cela se fait naturellement au détriment de la visibilité de la structure. L'international est simplement mentionné, mais demeure pour l'essentiel l'affaire des unités de recherche, et notamment des plus importantes.

Cette situation s'explique sans doute, en partie, par le fait que les équipes ou unités ne sont pas hébergées par la MSHL, ce qui est un choix et peut-être une bonne chose. Mais, là encore, l'ambiguïté demeure, comme peut le laisser supposer le panneau situé à l'entrée de l'étage et qui sous le titre de la MSHL, énumère quelques laboratoires qui sont localisés là, en fait, dans sa proximité. Tout cela accroît la confusion et ne renforce pas l'identité de la structure.

La disparité des moyens (locaux et personnel) dont disposent les deux sites n'est pas un élément d'unité, mais sur ce point, le comité qui n'a visité que l'un des sites ne peut que se limiter à cette constatation.

- **Recommandations :**

La MSHL gagnerait à se doter le plus rapidement possible d'une politique scientifique indépendante et ambitieuse si elle entend occuper une place dans le dispositif de recherche du grand établissement. Cela passe par l'autonomie dans l'usage des moyens financiers et donc la diversification de ses financements, ce qui lui permettra d'avoir une véritable politique d'établissement avec un authentique cahier des charges. La MSHL a pour objectif de se présenter en tant qu'interface pour les SHS entre les collectivités publiques et l'université de Lorraine, mais elle n'est actuellement que la gestionnaire du CPER. Il est par exemple étonnant que la MSHL n'apparaisse pratiquement pas dans les financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Le nombre des axes de recherche qui constituent l'armature de la politique scientifique pourrait être flexible, et respecter le souci de recherche de la pluridisciplinarité, conformément à l'un des principes de la charte des MSH. Ce n'est pas le nombre d'axes qui importe, mais la recherche qu'ils engendrent. En ce sens, une adaptabilité aux innovations thématiques qui pourraient être le fait de jeunes chercheurs, et visant notamment des avancées sur les interfaces entre SHS et sciences « dures », aurait quelque intérêt. De la même manière, il serait intéressant de développer la transversalité entre ces axes.

En revanche, le nombre de projets financés pourrait être sensiblement réduit, mais cela passe sans doute, à l'intérieur des axes, par un véritable travail de réflexion et d'évaluation qui ne peut être le seul fait du conseil scientifique de la MSHL.

La MSHL n'est pas un laboratoire de plus ; elle a tout intérêt à cultiver son originalité, demeurer un lieu de rencontre tourné vers l'élaboration et le développement d'une recherche innovante par la nature des projets qu'elle propose et l'implication de jeunes chercheurs. A ce sujet, une véritable réflexion sur la notion de pluri-/transdisciplinarité serait la bienvenue ; elle permettrait de mieux définir les objectifs scientifiques et sans doute aussi d'établir des ponts avec d'autres domaines scientifiques que les SHS, notamment celui des sciences de la vie.

Il est recommandé de revoir la gouvernance et de renforcer le poids de la direction, aussi bien dans l'élaboration de la politique scientifique qu'en tant qu'interlocutrice privilégiée des tutelles.



Le rôle d'accueil de la MSHL mériterait d'être renforcé ; il est actuellement inexistant et est essentiellement le fait des unités de recherche. Il en va de même pour l'accueil des doctorants et des post-doctorants qui peuvent s'agréger aux projets scientifiques. Sur ce point, le comité a pu faire le constat de premiers résultats encourageants. Par ailleurs, développer la coopération avec des partenaires étrangers, et faire valoir cette dimension internationale en particulier dans la redéfinition de la contribution de la MSHL à la recherche régionale, serait intéressant.



### 3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Le comité d'experts peut difficilement porter un jugement global définitif sur l'activité scientifique, étant donné la jeunesse de la structure. Cette activité est inégale selon les axes et il n'est pas toujours aisé de faire la distinction entre ce qui revient à la MSHL et ce qui revient aux unités de recherche, notamment quand il s'agit de projets de recherche mono-disciplinaires.

Certains points positifs émergent néanmoins, comme la réflexion collective sur la notion de corpus, animée par le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), et qui se veut un véritable programme de réflexion transversal, et surtout l'importante liste de publications de qualité de l'axe « Mémoire et culture », dont la plupart ont été réalisés avec le soutien technique du service d'édition de la MSHL, ou encore la réflexion amorcée sur la notion de pluridisciplinarité dans le cadre de l'axe 6.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

Elle est surtout le fait des responsables d'axes, dont certains se sont largement impliqués dans leur rôle d'animateur. Il paraît cependant nécessaire que la direction soit davantage présente dans le rôle d'animation inter-axes et qu'elle n'hésite pas à tracer le plan de route.

Un autre point positif est la constitution d'une base de données des chercheurs, élaborée par les services techniques de la MSHL. Elle permet de mieux connaître les composantes et peut jouer une fonction essentielle dans l'élaboration des nouveaux projets de recherche.

Enfin, le comité a pu apprécier le rôle encore émergent de la structure dans l'activité de formation à la recherche. La MSHL, par le biais de ses axes de recherche, tend à jouer le rôle d'une Ecole doctorale, quand elle ne se substitue pas à elle, en ce qui concerne la formation, mais aussi le suivi de certains doctorants. Elle contribue ainsi à leur insertion dans des projets collectifs tout en les aidant dans leur quête de futurs contrats.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

C'est un point très positif que le comité d'experts tient à mettre en évidence. Les services communs constituent le véritable ciment de la structure. La qualité des services rendus aux chercheurs, l'aide apportée dans l'élaboration des projets de recherche (MSHL, Région, ANR) et la disponibilité à l'égard des chercheurs, l'aide à la publication et la prise en charge d'une partie de la valorisation, le sentiment d'appartenance à la structure, en dépit de l'installation sur deux sites, contribuent largement à donner à la MSHL une véritable identité.

La localisation sur deux sites fait émerger la question de la répartition des moyens humains, que l'ouverture de nouveaux locaux à Metz pourrait renforcer.

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

Les moyens restent aux unités et on ne peut, en ce sens, parler de mutualisation. Les ressources propres de la MSHL demeurent faibles et il n'est pas à l'ordre du jour que les unités mutualisent des moyens pour la faire mieux fonctionner. Les chercheurs sont d'abord membres d'une équipe ou d'une unité de recherche et ils s'investissent à titre individuel dans les projets de la MSHL, mais cette situation n'a rien d'anormal et le souci des directeurs de formations de conserver leur potentiel est compréhensible.

- Valorisation des résultats de la recherche :

Les résultats sont pour le moins contrastés et peuvent prêter à commentaire. Cela renvoie à la discussion engagée *supra* sur les rapports entre MSHL et unités de recherche. En tout état de cause, il serait souhaitable que la



structure ait la possibilité de valoriser ses propres recherches, c'est-à-dire celles qui sont menées au titre de ses programmes.

- **Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.**

Le projet scientifique repose sur le conseil scientifique, incluant des membres étrangers, très présent dans le fonctionnement de la MSHL, et jouant effectivement son rôle de garant de l'identité scientifique et d'instance d'auto-évaluation. Le thème a déjà été développé *supra*.

Les activités scientifiques propres de la MSHL, au-delà de celles des six axes, ou transversales par rapport à celles-ci, sont peu développées, ce qui rend difficile l'émergence de nouvelles thématiques ou la recombinaison des axes existants. Or, les évolutions récentes au niveau de la Région et la mise en place de la nouvelle université de Lorraine pourraient, à brève échéance, rendre nécessaire un renouvellement en profondeur des thématiques.



## 4 • Observations générales des tutelles

En dépit des sollicitations de l'AERES, aucune observation ne lui est parvenue au jour de la publication de cette évaluation.